Soixantième année. - N ° 125 A Vendredi 3 juillet 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2594

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SALON-DE-PROVENCE

Jugement d'ouverture

Date : 18 juin 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
902 114 693 RCS Salon de Provence.
L'INSTITUT LES MAGNIFIQUES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : institut de beauté, esthétique, soins corporels, massage, maquillage permanent ou non, manucures, extensions de cils, blanchiment dentaire, prestations de bien-être, spa, hammam, balnéothérapie, vente de produits de soins, cosmétiques, parfumerie, accessoires de mode.
Adresse : 5, rue Voltaire, 13250 Saint-Chamas.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 mai 2026, désignant mandataire judiciaire SCP Br et Associes Prise en la Personne de Me Laura Bes 7 rue Joseph d'Arbaud 13097 Aix-en-Provence. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.